



Société Française de Psychologie

71 avenue Édouard-Vaillant, 92774 Boulogne Cedex

Informations et contact : <http://www.sfpsy.org>

Présentation de la journée d'études de la SFP *13 mai 2023*

L'articulation entre théorie et pratique autour de la déontologie : une réflexion urgente !

Les questions de déontologie et d'éthique de plus en plus vives en particulier pour les psychologues, dans un contexte où les transformations sociétales placent chacun devant des choix professionnels complexes.

Les progrès scientifiques questionnent sur les limites de leur usage. (Procréation assistée, fin de vie, thérapie génique etc..)

L'évolution des technologies interroge les notions de secret, d'intime, d'identité alors que nous entretenons un rapport de soumission volontaire à l'usage des réseaux sociaux dans la valorisation de soi, au risque d'une prise de conscience douloureuse.

Les conditions d'organisation du travail soumettent tous les professionnels à des dilemmes sur le sens, la qualité de leur travail au regard de leurs valeurs.

Alors, comment faire un travail de qualité, se comporter selon certaines valeurs morales, agir de manière responsable face aux transformations importantes de notre cadre de travail et contextes de vie, préserver une intimité dans une société où l'injonction de transparence s'impose en norme ?

La création de commissions de déontologie, d'un référent déontologue au CNRS, de référents intégrité scientifique dans les universités sont des tentatives de réponse à ces questions vives.. L'élaboration de codes de déontologies par diverses professions montre aussi l'ampleur de ce besoin de repères.

Peut-on regarder l'éthique et la déontologie uniquement du point de vue du droit ? Qui décide de ce qui est éthiquement et déontologiquement admis ? Quelles différences peut-on faire aujourd'hui entre éthique, morale et déontologie ?

Le code de déontologie qu'ont élaboré les psychologues est un atout précieux pour la profession mais il nécessite d'être constamment soumis à la discussion et à l'appropriation collective. Les psychologues se donnent-ils suffisamment les moyens de cette exigence ?

Ce sont toutes ces questions que la SFP veut mettre en débat au cours de la journée d'études organisée le 13 mai à Paris. Elle sera l'occasion d'apporter un éclairage scientifique et pratique sur ces questions déontologiques.

[programme de la journée en page 2]

PROGRAMME

9H15-9H45 : Accueil

9H45-10H : Introduction de la journée par le président de la SFP

10H-11H15 : Conférence sur l'éthique et la déontologie aujourd'hui par **Joël Moret-Bailly, référent déontologue au CNRS, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et chercheur au Centre de recherches critiques sur le droit (CNRS/Université Jean Monnet/Université Lumière Lyon 2)**

11H15-12H30

1^{ère} Table ronde : À quels dilemmes déontologiques les psychologues sont-ils confrontés ? Que dit le code ? En quoi est-il une ressource, un repère pour penser l'exercice professionnel ?

Cette table ronde réunira des psychologues praticiens du domaine de la santé, de la protection de l'enfance et de l'éducation nationale à partir de situations de terrain.

14H-15H15

2^{ème} Table ronde : Les psychologues et le travail en équipe : quels dilemmes déontologiques ?

Quels sont les repères juridiques et déontologiques pour aborder la notion de secret partagé, des demandes d'écrits par diverses institutions, l'imposition de pratiques ou d'outils ? Comment préserver un travail en équipe en respectant le code de déontologie ?

Cette table ronde réunira des psychologues praticiens dans les champs du travail, de la santé, de l'éducation nationale et du handicap à partir de l'expérience des psychologues dans leurs différents champs d'exercice.

15H15-16H45

3^{ème} Table ronde : Actualités de la déontologie

Plusieurs questions agitent la profession sur le poids du code et la possibilité pour les psychologues de le faire valoir et respecter. Plusieurs organisations, dont la SFP, travaillent au sein du CERÉDéPSy (Construire Ensemble la Réglementation de la Déontologie des Psychologues) sur ce projet. Les membres de la SFP participant à ce groupe aborderont plusieurs questions et échangeront avec la salle.

Quelle est l'origine du code actualisé en 2021 ? Par qui a-t-il été élaboré ? Le code n'ayant pas de valeur légale, finalement quel est son poids ? Comment lui donner plus de reconnaissance ? Comment le faire davantage connaître à la fois dans la formation des psychologues, mais également auprès des usagers et des employeurs ?

16H45-17H : Clôture par le président de la SFP

Participation offerte pour tous les participants membres de la SFP ou d'une de ses organisations adhérentes. Accueil sur inscription au tarif de 10 euros pour les autres participants.

INSCRIPTION SUR LE SITE DE LA SFP